

Bas de laine : desépargne [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1982)**

Heft 633

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012991>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Desépargne (suite)

En 1977-1978, l'épargne bancaire totale dépassait encore dix milliards de francs par année; mais l'augmentation des dépôts et des achats d'obligations de caisse n'atteignait plus que 5 milliards en 1979, 2,5 milliards en 1980 et... tout juste quelques centaines de millions en 1981.

Pour exemple, le Crédit Suisse:

	Nombre de carnets d'épargne	Total des dépôts d'épargne (en mios fr.)
1978	511 683	4719
1979	536 585	4613
1980	565 404	4170
1981	698 216	3866
Evolution 1978-1981	+ 11 %	./. 18,1%

Quant aux comptes salaire, ils n'arrangent en réalité pas grand-chose: toujours au Crédit Suisse, leur nombre a bien passé de 130 000 à fin 1978 à 152 000 à fin 1981 (+ 16,8%), et les avoirs en fin d'année de 340 à 550 millions de francs (+ 62,7%), mais ces montants ne compensent de loin pas l'hémorragie de l'épargne sous-rémunérée. Où vont donc les montants ainsi dégagés? A d'autres formes de placements plus risqués et plus rentables pour les mieux nantis (placements fiduciaires, comptes à terme), et surtout à la consommation, notamment au logement, pour tous les autres.

GLANURES HELVÉTIQUES

Après la gifle reçue au Tribunal fédéral au chapitre de l'égalité de traitement entre filles et garçons

pour les examens d'entrée au collège, le Département vaudois de l'instruction publique pare au plus pressé! Un nouveau recours devant les Sages de Mon-Repos était dans l'air visant les inégalités de traitement des candidat(e)s selon les régions. Qu'à cela ne tienne: les examens d'entrée seront dorénavant du ressort des collèges... Des années de conformisme centralisateur effacées d'une semaine à l'autre parce que le TF a sévi. Oui, amen. Allons donc: la pédagogie de papa a encore de beaux jours devant elle, au moins appliquée aux penseurs du DIP. Ceux-ci, dans leur grand désir de bien faire, ont même précisé qu'après une étape de transition cette année, les collèges ne jouiraient de leur pleine autonomie qu'en 1983. Le hic, c'est qu'à cette date, les examens en question pourraient bien avoir disparu! Elève DIP: pourrait mieux faire.

* * *

Le groupe Jean Frey s'apprête-t-il à lancer de nouveaux journaux? La «Weltwoche» rappelle, semaine après semaine, que les titres «Schweizer Spiegel» (le miroir suisse) et «Sonntags Journal» (journal du dimanche) appartiennent au groupe.

* * *

Pour la postérité, et pour l'édification des masses laborieuses, cette conclusion du conseiller d'Etat libéral vaudois Leuba aux journées du Parti libéral suisse qui, le 6 février dernier, planchait sur les «problèmes inhérents au logement». La démonstration, telle que rapportée et résumée dans la presse, avait fait quelque bruit à l'époque — et jusque dans les colonnes de DP. Nous avons aujourd'hui le privilège de pouvoir l'apprécier dans sa formulation originale et officielle, puisque le périodique du Parti libéral vaudois vient de consacrer plusieurs pages à l'événement. Après une série d'exposés dont on vous laisse imaginer la hauteur de vues, J.-F. Leuba diagnostiquait donc, nouant la gerbe, comme on dit: «(...) Il y a lieu de conclure par ce qui peut paraître un paradoxe: la crise du logement n'est pas la démonstration de l'échec de l'économie libérale, mais tout au contraire la démonstration de son succès. C'est grâce à

l'amélioration du niveau de vie, grâce à l'amélioration du confort possible, grâce au fait que chacun peut avoir un logement plus confortable, plus vaste, qu'il a à partager avec moins de monde, c'est grâce à l'amélioration des revenus que finalement nous sommes dans cette situation où le volant des logements disponibles pour alimenter le marché est relativement restreint.» Le genre de «succès» dont on redemande.

HISTOIRE

Privatisation aux télégraphes

Au début de la Confédération moderne, un service national de télégraphes fut mis sur pied, sous la forme de régie, par la Confédération. Le magasin du matériel, conduit par un homme énergique, réalisa de bonnes affaires puisque l'étranger lui passa des commandes.

Ce succès n'eut pas l'heur de plaire au Conseil fédéral d'alors, uniformément radical.

Le service fut vendu à son chef qui en fit l'entreprise Hasler laquelle prospéra grâce, en particulier, aux commandes de la régie des télégraphes, puis à celles des téléphones, mais aussi bien entendu grâce à des commandes privées et publiques de Suisse et de l'étranger.

Un peu plus de cent ans après cette privatisation, nous lisons dans le «Bulletin patronal» vaudois de mars 1982 une notice intitulée «Abus de monopole» qui concerne les appareils de téléphone Hasler commandés par les PTT. L'article conclut à la nécessité de supprimer le monopole du fournisseur pour révéler quel est le juste prix des appareils téléphoniques.

Question bête et méchante: la privatisation a-t-elle pour but de créer de nouveaux monopoles privés? A voir de près en révisant la loi sur les cartels.